

DECRET N°D/2020/.....015....PRG/SGG

**PORTANT RATTACHEMENT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA
GOUVERNANCE ELECTRONIQUE ET DE L'INFORMATIQUE DE
L'ETAT (ANGEIE) A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Constitution ;

Vu la Loi L/2018/025/ AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration Publique ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret D/2018/116/SGG/PRG du 13 juillet 2018 portant Organisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, -Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG Portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

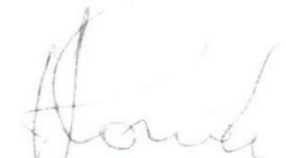
Vu le Décret D/2018/144/PRG/SGG du 06 août 2018, portant Attributions et Organisation du Cabinet du Premier Ministre.

DECRETE

Article 1^{er} : Est rattachée à la Présidence de la République, l'Agence Nationale de Gouvernance Electronique et de l'Informatique de l'Etat (ANGEIE), précédemment rattachée au Cabinet de la Primature ;

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 15 JAN 2021


PROFESSEUR ALPHA CONDE